



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du vendredi 16 mai 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 7 mai 2014

Publié le 22 mai 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 12

SCRUTIN : POUR : 70

ABSTENTION : 4 CONTRE : 4 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	M. Abderrahim BAKA	M. Louis LEGRAND
M. Jean ESMONIN	M. François REBSAMEN	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Stéphanie MODDE	M. François NOWOTNY
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Danielle JUBAN	M. Gaston FOUCHERES
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	Mme Hélène ROY	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMONT
M. Michel ROTGER	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Frédéric COURT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	Mme Anaïs BLANC
Mme Badiââ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	M. Édouard CAVIN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Benoît BORDAT	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Charles ROZOY	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN	
M. Patrick MOREAU	M. Roland PONSAA	

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Mme Christine TAVIOT

Mme Françoise VANNIER-PETIT

Membres titulaires absents :

M. Jean-Yves PIAN	M. Pierre PRIBETICH pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiââ MASLOUHI
	Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. François HELIE pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. Jean ESMONIN
	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Christine TAVIOT
	M. Jean DUBUET pouvoir à Mme Françoise VANNIER-PETIT
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	Mme Michèle LIEVREMONT pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE

AFSSI (Association Française des Sociétés de Services et d'Innovation pour les sciences de la vie) - Congrès des entrepreneurs technologiques 2014

Créée en Juin 2012, l'AFSSI conduit des actions dont le but est de fédérer des entreprises innovantes, des dirigeants de grands groupes, des financeurs et des collectivités autour de journées d'échanges, de réflexion sur les bonnes pratiques de l'émergence d'un entrepreneuriat technologique pérenne en lien avec le territoire.

Son président fondateur est Philippe GENNE (le Président Directeur Général d'ONCODESIGN).

Ce sont des actions dites d'animation, d'information, de formation de partage d'expériences de porteurs de projets potentiels et de jeunes créateurs. Et cela à travers :

- la réalisation d'ateliers thématiques,
- l'amélioration de la visibilité de la filière française à l'étranger, l'Europe dans le cadre du Programme Horizon 2020,
- la surveillance des opportunités de financement de projets et la représentation des collectifs d'entreprises dans des appels à projets.

En décembre 2012, le Grand Dijon a accueilli la réunion fondatrice de l'association. Cette association aimerait organiser son congrès tous les deux ans sur Dijon. En 2013, il s'est tenu à Evreux.

Pour l'organisation du Congrès 2014, l'AFSSI sollicite la Communauté d'Agglomération pour une subvention de 20 000 €, soit 26% du budget global qui s'élève à 78 000 € (dont 40% apportés par l'Etat et la Région).

Il est proposé le versement d'un premier acompte de 50% de la subvention (soit 10 000 €) à la notification de la délibération; puis le solde sur présentation d'un bilan financier de l'évènement.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 20 000 € au titre de l'exercice 2014 à l'AFSSI, selon les modalités énoncées ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

